

Bulletin de liaison et d'information

N° 21
JANVIER-FEVRIER 1999

Prix : 5 Francs (0,76 Euro)
Bimestriel
4^{ème} année



215, avenue du petit train
34000 MONTPELLIER
FRANCE
Tel/Fax : 04 67 22 17 91

Site Internet :

<http://bleumer.tm.fr/rwanda>
Email : rwanda@bleumer.tm.fr

Directeur de la publication :

Thierry Lantesse

Ont participé à ce numéro :

J.D Bizimana, J.P. Gouteux,
T. Karabayinga, B. Schene,
S. Mukamwezi

Dépôt légal juillet 1999

ISSN 1253-0689

Imprimé par nos soins

CPPAP N° 0333 G 77880

Liaison-Rwanda

Bulletin de liaison des associations et collectifs oeuvrant pour la reconstruction au Rwanda

Editorial

MISSION D'INFORMATION SUR LE RWANDA... OU L'HONNEUR PERDU DE LA FRANCE

Non, la France n'est pas responsable du génocide rwandais.
La conclusion du rapport de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda présidée par Paul Quilès se veut ferme et définitive.

Une conclusion étonnante tant elle est démentie par le rapport lui-même. Soulignant les dérives racistes d'un régime que Paris a soutenu jusqu'au bout, analysant lucidement « la solution finale » qui se préparait sous la protection militaire française, le rapport relève méthodiquement les erreurs, les fautes, les incohérences et les complaisances de la France qui ont pavé le chemin vers le génocide. Rejeter la responsabilité du drame rwandais sur l'ONU, la Belgique ou les USA en stigmatisant leurs défaillances, traiter les spécialistes invités à témoigner « d'idiots utiles »¹, dénoncer « une campagne de haine médiatique contre la France visiblement orchestrée par des services et intérêts étrangers »², décréter que tout ce qui n'a pu être prouvé de manière irréfutable n'a pas existé, n'y changent rien : la responsabilité française dans le 3^{ème} génocide du siècle est totalement engagée.

Créée dans la précipitation, après 4 ans de silence absolu, comme contre-feu aux accusations de plus en plus précises qui se multipliaient, formulées par la presse, des ONG, des associations de défenses des droits de l'homme et de nombreux témoins français et rwandais, la mission d'information aura brillamment échoué dans son entreprise de camouflage. Chargée de gommer les aspects les moins reluisants de l'action de la France au Rwanda, elle les étale au contraire au grand jour.

Pourquoi la France a-t-elle envoyé ses soldats se battre au Rwanda ? Pourquoi a-t-elle soutenu un régime criminel jusqu'au génocide ? Pourquoi a-t-elle continué à lui livrer des armes malgré l'embargo des Nations Unies ? Pourquoi a-t-elle ensuite accueilli sur son sol les principaux responsables de ce génocide ? Simple erreur d'appréciation, nous jurent les députés de la mission. Au regard du million de victimes qu'à coûté cette erreur d'appréciation, on ne sait plus s'il faut en rire pour ne pas en pleurer.

A ceux qui s'interrogent sur l'entraînement de l'armée génocidaire et de ses milices par des militaires français, le député UDF de l'Ain, Michel Voisin répond sans rire : « Doit-on reprocher au professeur d'informatique d'avoir dispensé à son élève des connaissances dont il fera usage pour monter des escroqueries à la carte bancaire ! »³ Et c'est à ce même député qu'on doit la question essentielle à laquelle la mission d'information dont il faisait partie n'a pas voulu ou pas osé répondre : « Si certains considèrent que la présence d'éléments militaires français au Rwanda a favorisé l'ascension aux extrêmes de la crise rwandaise, ce n'est certes pas à ces militaires qu'il convient de faire porter la responsabilité de leur action. Ils ont exécuté les ordres qui leur étaient donnés. »³ Par qui ?

Une véritable commission d'enquête s'impose plus que jamais pour aller jusqu'au bout de cette vérité que les membres de la mission Quilès n'ont pas osé affronter. Nous la réclamons. (T.K)

¹ Commentaire de Jacques Myard, député RPR et membre de la Mission, qualifiant les scientifiques venant déposer devant la Mission

² Déclaration de M. Balladur, ancien Premier Ministre, durant son audition devant la Mission d'information en avril 1998

³ Extrait d'un texte distribué par le Député M. Voisin le jour de la présentation du rapport à la presse

Sommaire

Lecture

Cette fois-ci rien n'est à jeter. Deux bons livres à dévorer.

page 3

Mission

2 pages sur la mission d'information. Bientôt, une analyse plus fine...

Pages 4 et 5

Retrospective

Un point sur l'actualité récente et le résumé de l'année passée d'un coup d'œil.

pages 6 et 7

Bilan

Petit tour dans les comptes de *Liaison-Rwanda* : recherche abonnés, avec espoir

Page 8

Caen ou plutôt Hérouville-Saint-Clair, où l'association d'aide aux orphelins du génocide rwandais organisait du 14 décembre 1998 au 2 janvier 1999 une expo photos et de dessins d'enfants intitulé « Rwanda, les enfants de l'espoir », sur le thème d'une journée des enfants de l'école primaire de Musenyi (voir encadré). Grâce au parrainage et à la collecte de fonds, l'association vient de faire parvenir la somme de 13000FF à Nyamata pour la rentrée scolaire de plusieurs orphelins tout en aidant également cette école avec l'envoi de 5000 F pour l'équipement des petits écoliers. Enfin, et pour ceux qui avaient suivi les épisodes précédent, le container affrété par la cellule d'urgence du Ministère des Affaires étrangères est arrivée à destination. Une partie du container était réservé à l'association avec du matériel scolaire pour Nyamata (6 machines à écrire et une tonne de manuels et fournitures diverses). Le container aura mis 9 mois pour arrivée à destination.
 Association d'aide aux orphelins du génocide rwandais
 BP 35
 14202 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex
 Tel : 02 31 97 04 66

L'Ecole de Musenyi
 (15km de Nyamata)

RECHERCHE

une école primaire française
 pour correspondance, échanges...

Contact :
 Association d'aide aux orphelins du génocide
 rwandais Tel : 02 31 97 04 66

Périgueux. Rencontre riche et instructive, le 14 novembre 1998 à Périgueux, entre les femmes du groupe de *Femmes Solidaires* de Périgueux et les rwandaises représentant l'association *AVEGA* qui devaient venir au Congrès internationale des femmes à Bobigny. Une courte soirée pour évoquer les problèmes rencontrés par les femmes rwandaises depuis le génocide et leurs places dans la société rwandaise. Il s'agissait également de démarrer une action de solidarité entre citoyennes responsables. Par l'intermédiaire de *Santé et rencontres interculturels (Sari)*, basée à Toulouse, le contact entre *Femmes solidaires* de Périgueux et *AVEGA* devrait se consolider dans les prochains mois. *Sari*, qui travaille déjà avec *AVEGA*, cherche à créer des contacts réguliers entre les membres des deux associations (échange de correspondance, actions de solidarité, vente de produits par les uns et réalisés par les autres...).

Santé et rencontres interculturels
 239, avenue de Muret
 31300 TOULOUSE

Dérapages

« En évinçant ses « conseillers » étrangers en juillet, il (Kabila) espérait sans doute gagner le cœur de ses concitoyens, tout comme Mobutu avait tiré une belle popularité de la disgrâce de son entourage tutsi au début des années soixante-dix. Et de ce fait, s'il n'est pas parvenu pour autant à convaincre de sa compétence et de son honnêteté, Kabila a au moins réussi à désigner l'Ennemi : le Tutsi, suppôt de l'agression extérieures, même si celui-ci est souvent un « ennemi de l'intérieur »... Se retrouve posée la question aiguë de la citoyenneté des populations tutsi et hutu d'origine rwandaise, burundaise et ougandaise, vivant sur le sol congolais depuis plusieurs siècles ou depuis l'époque coloniale. (...) Cette problématique de l'autochtonie qui, d'une certaine manière, nourrit le nationalisme dans sa dimension la plus hideuse, nous rappelle que la conscience ethnique n'est pas le contraire de la conscience nationale : elle en est un ingrédient et elle est d'ailleurs souvent engendrée par les politiques publiques de l'Etat lui-même. Le danger réside donc dans le développement d'ethnonationalismes racialisants au service de pouvoirs forts et militarisés, voire totalitaires, dont la région des grands lacs a abrité la genèse depuis plusieurs décennies et dont les régimes rwandais présidés successivement par Juvenal Habyarimana et Paul Kagame ont fourni des illustrations sinistres, comme les deux faces d'une même pièce. (...) »

Jean-François Bayart, Les temps modernes

[Jean-François Bayart lâche cette petite phrase assassine à la fin de sa longue et pertinente analyse, comme ça, sans crier gare. Alors qu'on admirait ce brillant exposé clair et érudit, le chevalier Bayart pourfend le régime « Tutsi » de Paul Kagame (un régime où il n'est que vice-président et où le président et le premier ministre sont Hutu) renvoyant dos à dos le régime ethniste qui a organisé le génocide en 1994, et celui qui l'a renversé. Une petite phrase de « désinformation » fort bien introduite, qui efface toute la problématique d'un Etat où les massacres de masses à caractère raciste ont été organisés et systématisés par les autorités de l'ancien régime, et où une importante fraction de la population a participé. Il faut dire aussi que des petites phrases de ce genre, peuvent faire plaisir à ceux qui détiennent le pouvoir et... les cordons de la bourse. Elle bétonne la bonne conscience franc-africaine. Historien du génocide, Gérard Prunier, parlait, lui, des idéaux anti-ethnistes de Kagame et Museveni dans son livre *Rwanda : le génocide*. Cet amalgame indigne qui fait des Hutu non-génocidaires des « hommes de paille » est en lui même un appel au racisme. Il évoque l'appel au « front de race » que faisait en février 1994 le ministre français Marcel Debarge à Kigali. (T.L. et JPG)]



A lire...

... ou à fuir !

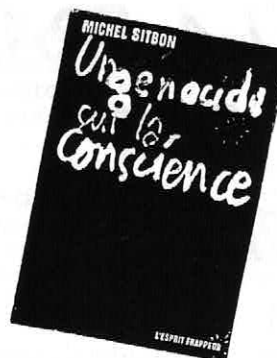
- **Dossiers Noirs de la Politique Africaine de la France n°12**
Sommet franco-africain au Louvre.
La sécurité au Sommet, l'insécurité à la base...
AGIR ICI - SURVIE
Editions L'Harmattan
65 FF Disponible à *Survie*

Savoir ce qui se passe réellement en Afrique semble pour beaucoup une tâche impossible. On se contente d'autant mieux des apparences que la réalité est souvent sordide et gêne notre passive bonne conscience. Il est pourtant nécessaire de connaître le rôle des principaux acteurs français dans la politique africaine de notre pays, non seulement pour ne pas mourir idiot, mais, à long terme, pour défendre les valeurs qui nous permettent de vivre en République comme citoyens libres. Ce dernier *Dossier Noir* est une indispensable compilation de tout ce que vous n'avez pas lu dans la presse ou trop brièvement, ou entre deux messages de désinformation, et que vous n'avez jamais entendu, ni à la radio, ni à la télévision. Ce sont pourtant des informations essentielles. Il importe en effet de savoir ce que font en sous-main, en marge de leurs beaux discours humanitaires et républicains, nos dirigeants, de Chirac à Jospin, de la droite « républicaine » à la gauche consensuelle dite « de gouvernement ». Comment Elf finance les guerres en Afrique. Comment fonctionne et quels sont les pilotes de l'usine à gaz françafricaine. Comment la DGSE et la DST se concurrencent pour recruter des mercenaires pour les dictateurs « amis de la France ». Les dérives des services secrets français, incontrôlés par le parlement, bras armé de la Françafrique et futures polices politiques, est en général soigneusement occultée. Elles n'apparaissent qu'incidemment au grand jour dans les quelques rares affaires volontairement livrées à des journalistes parfaitement contrôlés. Ce livre rend le service salutaire de donner quelques informations. Et elles sont édifiantes. Savoir comment l'État français, républicain, utilise des Paul Barril, Bob Denard et autres ex-militaires ex-agents passés au privé, pour réaliser ses « coups tordus », en rend déjà plus difficile la réalisation.

C'est un livre à recommander à tous ceux qui travaillent en Afrique et qui s'imbibent jusqu'à la moelle des discours françafricains. Une manière de leur dire « ouvrez les yeux » ! Savoir est un effort, mais un effort nécessaire, car notre passivité, notre aveuglement voulu, ne peut qu'annoncer des jours sombres pour la démocratie. Qui seront les prochaines victimes des pratiques françafricaines, sinon nous-mêmes ? (JPG)

A lire !

- **Un génocide sur la conscience**
Michel Sitbon
Editions L'esprit frappeur
15 FF Disponible à *Liaison-Rwanda*



Le livre de Michel Sitbon est une précieuse radiographie, un passage au scanner des tenants et aboutissants du génocide rwandais. L'implication française qui a conduit à l'un des événements les plus tragiques de ce siècle y est démontée et mise à plat avec une logique et des arguments implacables. Il faut lire ce livre pour comprendre ce qu'il y a derrière les mots anodins et de nos dirigeants, le dessous des déclarations officielles consensuelles. Pour comprendre aussi que rien n'a changé depuis la fausse décolonisation française et que ce drame rwandais n'est pas un « accident », qu'il est bien plus qu'une simple succession de « dysfonctionnements » qui auraient « piégé » une grande démocratie comme la notre dans l'erreur et l'horreur. Le soutien inconditionnel des dirigeants français à ceux qui se revendiquaient d'une idéologie ethnique et ouvertement génocidaire n'est pas un accident. Michel Sitbon montre objectivement, dans un français clair et tranquillement persuasif, que le génocide rwandais est le résultat de choix délibérés, réfléchis et pesés au plus haut niveau de l'État français. Des choix toujours défendus par nos dirigeants et dont le rapport Quilès devait assurer le camouflage et l'impunité. Le Rwanda est le révélateur d'une politique enracinée, qui n'a pas l'intention de se réformer et qui menace en France même la démocratie. En conclusion, un livre indispensable parce que la lucidité est plus que jamais nécessaire. Un livre essentiel, à acheter en nombre, à vendre, à donner, à faire circuler, à diffuser, tout comme celui de Mehdi Ba, *Rwanda, un génocide français*. A Toulouse, un étudiant a pris l'initiative d'en acheter 10 exemplaires qu'il a offerts à tous ses professeurs de l'Université du Mirail. Un exemple à suivre... (JPG)

A lire !

MISSION D'INFORMATION PARLEMENTAIRE : NON, LA FRANCE N'EST PAS BLANCHIE

La mission d'information parlementaire française a rendu sa copie. Malgré les quelques 4 tomes, 1300 pages et un réel travail de synthèse, les conclusions sont aberrantes et contradictoires avec certains aspects du contenu. En refusant des témoignages et des informations essentiels les députés ont refermés les portes qu'ils ont pourtant entrouvertes. Voici donc quelques commentaires d'« *idiots utiles* », en attendant notre analyse détaillée.

Le grand écart

« La publication du rapport de la Mission parlementaire d'information sur le Rwanda a donné lieu à un grand écart entre le discours de son président (l'ancien ministre de la Défense de François Mitterrand Paul Quilès), axé sur la disculpation de la France, et le contenu même du rapport : celui-ci étale au contraire les responsabilités majeures de la France dans la tragédie rwandaise.

Le rapport signale ainsi que la France a reconnu officiellement la légitimité du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) jusqu'au 20 juin 1994 au moins - c'est à dire pratiquement jusqu'à la fin du génocide. Durant le mois de juillet, Paris refusait encore de s'en démarquer. Alors que dès le 15 mai, le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé admettait précisément et publiquement que, sous ce gouvernement, se commettait un génocide »

F-X. Verschaves

Billet d'Afrique N°66

Janvier 1999

(Billet d'Afrique a se procurer absolument)

La vérité que nous ne nous voulons pas connaître

« (...) « Amis de la France », les dirigeants rwandais s'étaient progressivement passionné pour les théories raciales du début du siècle, transposées aux populations locales. L'Eglise assurait la traduction et la diffusion de *Mein Kampf*. Formés, encadrés et armés par l'Elysée, les partisans du Hutu Power se préparaient, au vu et au su de tous, à la « solution finale » de la « question tutsie ». A Paris, ce nazisme tropical était théorisé comme mode de gouvernement juste, adapté aux indigènes. La démocratie qu'on leur souhaitait n'était pas le gouvernement de la Raison, mais la dictature de la majorité raciale. L'élimination du dictateur, par plus dur que lui, fut l'étincelle qui embrasa le pays. La violence qui avait été mise en place par la France et le Vatican se déchaîna subitement. Les prêtres séparèrent eux-mêmes leurs paroissiens, ordonnant aux uns d'immoler les autres. Tandis que la France déployait ses forces pour masquer ses crimes. Dans une démocratie comme la notre, les élus représentent les citoyens, et les citoyens sont donc responsables des crimes commis par leurs élus. Nous n'avons pas nous-mêmes levé la machette à Kigali, mais nous avons laissé l'appareil d'Etat français agir sans contrôle. 800 000 personnes sont mortes parce que nous n'avons pas exercé notre citoyenneté. »

Thierry Meyssan

Notes d'information du

Réseau Voltaire

N° 185-186

02 au 15 décembre 1998

Etes-vous anti-français ?

« (...) Mais l'on ne pouvait qu'être inquiet par les conditions de naissance de la mission parlementaire. D'abord par la personne de son Président fondateur, Paul Quilès, ancien ministre de la Défense, à ce titre peu enclin à pousser trop loin des investigations qui auraient pu gêner certains éléments de l'armée, et surtout peu soupçonnable d'acrimonie envers François Mitterrand. Ce dernier point, s'est confirmé par la suite, avec le recrutement d'une attachée de presse venue de chez Michel Charasse, encore moins suspect d'antimitterrandisme. Suspecte, au contraire, la rapidité de réaction de Paul Quilès : à peine quelques universitaires et organisations humanitaires, soutenues par une poignée de Verts et de Communistes, avaient-ils réclamé une commission d'enquête en des termes modérés qu'aussitôt il s'empressait de lancer sa mission, comme s'il avait attendu cet appel.

(...) On savait depuis longtemps que, pour enterrer un problème ou un scandale, il suffisait de créer une commission d'enquête. Saura-t-on dorénavant que, pour en nier l'existence même, on dispose de mieux encore : une « mission d'information » ? Notre représentation parlementaire n'aura-t-elle pas été capable de réaliser ce qu'a accompli la Belgique, si souvent moquée par les français ? Et le fait que les Etats-Unis, plus grande démocratie autoproclamée du monde, n'envisagent pas même de créer une « mission d'information » sur leur rôle dans la guerre et les crimes contre l'humanité commis à l'est du Congo en 1997 ne saurait en aucun cas constituer une excuse pour des députés qui auront en ce cas laissé bafouer l'honneur de la République. »

Dominique Franche

Les Inrockuptibles N°178

16 décembre 1998

Rapport : Morceaux choisis

Intéressons nous à la 3^{ème} partie « *Analyse des responsabilités* » où dans le chapitre « *facteurs à l'origine du génocide* » l'on oppose 2 théories. L'une appelée « *théorie intentionnaliste* », et défendu, semble-t-il, par Jean Pierre Chrétien uniquement, remonte l'origine du génocide aux premières années de l'indépendance et à l'instauration d'un régime basé sur l'ethnisme.

L'autre qualifiée de « *théorie fonctionnaliste* », exposée par les autres (...!) qui prend en compte les facteurs économiques (crise des années 80) et surtout les facteurs socio-politiques avec, comme « *catalyseur* » principal, l'attaque du FPR en 1990. Ces deux théories permettent de remettre au goût du jour la notion de co-responsabilités¹ du génocide par toutes les parties impliquées. Le génocide, si l'on suit le raisonnement, est attribué à la fois au régime autoritaire de Juvénal Habyarimana et à ceux qui ont pris les armes et constitué un maquis dans le nord du pays à partir de 90.

Cette présentation a également l'avantage de pré-positionner LA raison de l'engagement de la France au Rwanda, et qui sera reprise plus loin dans le rapport : pour maintenir à la table de négociation l'ensemble des belligérants et garder une situation politiquement stable, il faut contrer militairement le FPR et garder les forces armées rwandaises en bon état. Malheureusement, et si l'on veut être logique, cette co-responsabilité devrait aussi s'appliquer à la France qui, selon les constat de la mission d'information, est devenu co-belligérante en choisissant son camp.

Plus loin dans le rapport, sous le chapitre intitulé « *des erreurs d'appréciation* »², le rapport semble penser que la France est intervenue pour changer la face du conflit interne au Rwanda. Sans elle, le FPR prenait le contrôle militaire du pays.

« Il est plus que probable qu'en l'absence de la France, le FPR aurait remporté, en février 1993, une victoire militaire décisive. Février-mars 1993 constitue une période « bascule », pour reprendre les termes du Général Quesnot qui a considéré que la France avait à ce moment atteint les limites d'une stratégie indirecte. »³

La raison de cet engagement est donc de garder la tête hors de l'eau au régime Habyarimana

« Face à la certitude du FPR d'obtenir une victoire militaire, il convenait de permettre aux FAR de résister pour préserver la capacité de négociation politique et diplomatique rwandaise. »³

Pourtant, la France n'obtient, voire même, ne demande aucune contrepartie démocratique du régime Habyarimana. Au contraire, au moment où les forces française sont les plus nombreuses, les massacres et pogroms pré-génocidaires sont à leur paroxysme.

« Ce soutien intensif à l'armée rwandaise, déclarée « exsangue » par la mission militaire française d'évaluation en juin 1992, ne trouve dans la politique intérieure rwandaise que peu de contreparties dans la démocratisation intérieure rwandaise »³

« Les pressions exercées sur le Président Habyarimana pour qu'il pratique la démocratisation de son régime sont restées faibles et sans commune mesure avec l'intensité de notre coopération militaire. »³

« la démocratisation viendra davantage de la vitalité des mouvements d'opposition au régime plutôt que de pressions exercées par la France. »³

Cela contredit donc les propos de Mme Edith Cresson, ancienne Premier Ministre, qui justifiait l'intervention de la France

« pour prôner avec vigueur auprès des pouvoirs en place l'ouverture démocratique et le dialogue avec les opposants. »³

Le rapport estime donc que la France a été plus loin qu'elle ne devait et s'est engagée au delà de ce qui se fait habituellement lors d'accord d'assistance militaire avec un pays africain.

« Du 20 février au 20 mars 1993, la présence militaire au Rwanda a franchi un cap qu'elle n'aurait pas du passer. Les soldats étaient trop nombreux, selon le Ministre de la défense, M. Pierre Joxe, et certaines de leurs missions ont dépassé par ailleurs le cadre habituel des opérations d'aide et d'assistance à des forces armées étrangères. »³

« ...certains militaires français aient pu avoir le sentiment de construire une armée, dont il fallait de surcroît s'assurer qu'elle serait régulièrement alimentée en munitions. A cela se sont ajoutées les nouvelles missions des détachements Noroit ; les patrouilles, les contrôles de zone autour de la capitale et les vérifications d'identités aux points d'accès de la ville. »³

L'obsession d'un maintien d'un équilibre des forces militaires est donc la seule raison d'un tel acharnement de la France. Toutefois, le rapport n'arrive pas à déterminer qui est l'obsédé. Est-ce dans « *la multiplicité des intervenants* » ? Ou bien dans « *le circuit d'information* » où « *la situation de crise* »

« fait intervenir trois hiérarchies parallèles, celles des Affaires étrangères, de la Défense et de la Coopération et fait apparaître inévitablement des problèmes de coordination. »³

On ne sait pas !

« Il est apparu extrêmement difficile à la Mission de déterminer comment les éléments d'information sur le contexte sont pris en compte et intégrés dans un raisonnement politique qui permettra ensuite d'élaborer une stratégie »³

Il semble toutefois que les rapporteurs de la Mission lorgnent plutôt vers l'Élysée

« En période de crise, la cellule du même nom se réunissait tous les jours, voire plusieurs fois par jour (à l'Élysée). En plus de ces réunions, le Président de la République provoquait la réunion de conseils restreints. (...) Ces indications ne renseignent pas précisément sur l'autorité qui prend la décision, même s'il est avéré que les opérations Noroit, Amaryllis et Turquoise ont été engagées sur décision du Président de la République, agissant en tant que Chefs des armées. De même, celui-ci a donné son accord sur la prolongation de la présence des troupes de Noroit ou d'un conseiller auprès du Chef d'état major des FAR. »³

En revanche, ne cherchez pas d'éléments sur la présence de Paul Baril à Kigali le jour de l'attentat sur l'avion présidentiel (il n'a pas été entendu par la mission), pas non plus d'implication des militaires français dans l'entraînement des milices *Interahamwe* (information pourtant remise en cause dans un article paru dans *le Figaro* au lendemain du dépôt de ce rapport), pas de révélations sur des livraisons d'armes après le déclenchement du génocide, pas d'élément nouveau sur les causes de l'attentat...⁴

Quand aux propositions, elles ne sont mêmes pas à la hauteur des quelques révélations du rapport. Alors qu'on reconnaît que la France a fait des erreurs et est allé bien trop loin dans son appui à un régime qui a conduit à un génocide, on ne se contente que de quelques propositions techniques pour améliorer les relations entre état major et ministères de tutelle !

Quand on reconnaît une erreur aussi tragique, on tente de la réparer et on rend justice aux victimes. Ici, pas un mot.

Alors, à nous de proposer la conclusion qui s'impose...(TL)

1 Où le Président Mitterrand parlait « *des génocides* » dans une interview télévisée le 14 juillet 1994

2 « *Des erreurs d'appréciation* », qui, en l'occurrence, ont fait par la suite des centaines de milliers de morts et sont plutôt « *des erreurs criminelles* »

3 Extrait du rapport de la mission d'information sur le Rwanda, Tome 1, décembre 1998

4 Surtout, ce qui signe la volonté de disculper avant tout, c'est le refus de prendre en compte le témoignage d'Yvonne Mutimura, épouse Galinier, beaucoup trop compromettant : elle avait vu les militaires français, seuls sur les barrières, faire le trié ethnique des Tutsi et des Hutu. Elle signalait des cas de viols sur ces barrières des filles Tutsi par ces français. Enfin et surtout, elle les avait vu entraîner les miliciens *interahamwe*

RD Congo

● Suite au sommet France-Afrique, où l'Élysée portait à son actif la promesse d'un cessez le feu, le Président Bizimungu a simplement déclaré à son arrivée à Kigali que « *tout le monde était d'accord pour un cessez le feu mais qu'il n'y avait aucun accord sur les modalités* »

● L'avancée diplomatique semble plutôt se faire au sein de la SADC : Alors que l'Afrique du Sud propose à Kabila de négocier directement avec la rébellion congolaise, celui-ci, appuyé par ses alliés (Zimbabwe, Angola, Namibie) refuse tout contact direct. Kabila semble toutefois prêt à une médiation entre lui et les rebelles par l'intermédiaire du président zambien Chiluba. Dès que les modalités de négociation seront au point, un sommet est prévu à Lusaka, sommet reporté déjà par trois fois.

● Le 29 décembre, les deux Congos (Kinshasa et Brazzaville) signaient un « *pacte de non-agression* » destiné notamment « *à ne pas encourager ou soutenir des actes d'hostilités (contre le pays voisin) et à empêcher que leur territoire servent de bases de déstabilisation ou d'agression.* » Cet accord, poussé par le « *parain* » angolais, permet à celui-ci de s'assurer un libre passage sur les territoires des deux Congos afin de pourchasser les rebelles de l'UNITA. L'Angola, qui est également un appui militaire pour les deux régimes soumis chacun à des rebellions, ne souhaite pas combattre chez l'un, des éléments appuyés par l'autre.

● Les combats continuent toutefois mais la guerre se fait également du côté des communiqués : D'après les rebelles, 45 zimbabwéens auraient été tués à Kabalo, information aussitôt démentie par le Zimbabwe. Des combats sont actuellement signalés autour de villes carrefours ou possédant des aéroports (Businga, Gemena). Il semble également que des extrémistes hutu membres du FDD hostile au régime burundais prêtent main forte aux troupes alliés de Kabila. Conséquence, des troupes burundaises auraient traversées le Lac Tanganyika afin d'aider les rebelles congolais à contrôler les abords du lac (Moba, Kalémie). Ou est le cessez le feu ?

Burundi

● Recrudescence des combats au Burundi et particulièrement autour de Bujumbura, la capitale. Le 2 déc., 20 civils déplacés à cause des combats étaient tués à Gihungwe (20km de Bujumbura) et de nombreux témoignages faisait état de regroupement de rebelles du FDD dans la plaine de la Ruzizi ainsi que vers le sud du pays.

Rwanda

L'Afrique est responsable

Nocky Njedanoum, écrivain tchadien et responsable du projet « *écrire par devoir de mémoire* » (voir *Liaison-Rwanda n°19*) qui regroupe une dizaine d'écrivains africains, déclare à Kigali que « *les intellectuels africains (sont) restés muets au moment du génocide (et qu'il est) de notre responsabilité de faire en sorte que l'on oublie pas les victimes* ». En plus du travail d'écriture que les artistes ont engagé, chacun s'investit dans des projets individuels au Rwanda et donnent également des cours à l'Université de Butare.

Dépôts de bilan

Les entreprises rwandaises sont en difficultés. Avec la fermeture de deux usines (Volta super et Sorimex) et les difficultés financières de la Brasserie, les acteurs économiques s'inquiètent d'une dégradation majeure du marché. Les marchandises en provenance des pays limitrophes concurrentiellement très fortement les produits rwandais.

Crise de l'économie

Le Rwanda reste un des pays les plus pauvres de la planète avec un revenu annuel de 180 \$ par habitant. Le faible pouvoir d'achat des rwandais, la hausse des prix généralisée, notamment sur les denrées alimentaires, la compression du personnel dans certaines entreprises et au sein des administrations laissent entrevoir une année 1999 de tous les dangers d'un point de vue économique.

Procès reporté

Le procès de l'ancien bourgmestre de Mshubati, Fulgence Niyonteze, détenu en Suisse depuis plusieurs mois devait s'ouvrir fin novembre. Toutefois, sur demande des avocats de la défense, le début des audiences a été reporté pour le début de l'année 1999. Fulgence Niyonteze serait le premier rwandais accusé d'actes de génocide à être déféré devant un tribunal national en dehors du Rwanda.

Elections sans Partis

Comme annoncé il y a quelques mois, le gouvernement rwandais réitère sa volonté d'organiser des élections locales dès le début de l'année 1999, probablement fin février. Ces élections concerneront la désignation des Nyumbakumi (chef de 10 maisons), des représentants de cellules et de secteurs. Seuls les candidats indépendants sans affichage politique seront acceptés. Comme en Ouganda, les partis politiques ne seront donc pas autorisés à participer à ces élections.

Prostitution et Sida

Une enquête du ministère du Genre a révélé que 76% des prostituées étaient porteuses du virus du Sida. Afin de mieux appréhender les vecteurs de transmission du Sida dans un pays où l'on estime que 12% de la population est

contaminé, les autorités rwandaises cherchent à mieux comprendre pour arrêter une politique de prévention plus efficace. Prévention qui reste presque entièrement à faire puisque la moitié des prostituées déclare ne jamais utiliser de préservatifs.

Démission puis fuite

Béatrice Sebataware-Panda, Ministre d'Etat aux affaires intérieures, au développement communal et à la réinstallation, a démissionné le 4 décembre puis s'est rendu à Nairobi au Kenya. Mme Sebataware est la fille d'un ancien policier recherché et soupçonné de génocide et ses frères venaient d'être arrêtés pour collusion avec les groupes armés qui sévissent dans le Nord-Ouest du Rwanda.

Mission d'information

Le 15 décembre, le président de la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda présentait à la presse le rapport final fort de 1300 pages. Malgré les accusations relevées dans le rapport, le Président Quilès s'est efforcé de minimiser les responsabilités françaises. Les députés de Droite n'ont pas voté pour le rapport, refusant les accusations relevées dans celui-ci. Pour le gouvernement français, ce rapport « *est le fruit d'une volonté de concertation et de transparence sans précédent* »

Réponse du Rwanda

Par un communiqué de la Présidence du Rwanda, le Rwanda « *rejetait les conclusions du rapport* » et déclarait que « *la France était coupable de génocide au Rwanda* ». Le communiqué accuse notamment la France d'avoir entraîné les milices *Interahamwe* et rappelle les différents massacres de Tutsi qui ont eu lieu de 1991 à 1993 dans le pays au moment où les contingents français étaient les plus nombreux.

Troisième condamnation

Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) a reconnu Omar Serushago (ou Omar Faizi) coupable de génocide. M. Serushago fut chef des miliciens *Interahamwe* dans la Préfecture de Gisenyi. Il a plaidé coupable et reconnu les faits ce qui a abrégé le procès, le tribunal estimant « *qu'il existe des faits suffisants pour établir les crimes retenus à son encontre.* » L'accusé a signé son aveu de culpabilité « *volontairement et sans pression* ». La dernière audience aura lieu le 29 janvier avant que le TPIR ne prononce la sentence.

Démobilisation

L'armée rwandaise continue de démobiliser : entre 7 et 10 000 soldats viennent de être officiellement remis à la vie civile depuis la fin du mois de septembre. (T.L.)

Sources : AFP, Reuters, AP, ARI

Télex 1998

Une année d'actualités

Janvier

- La guérilla s'intensifie dans le Nord-Ouest du Rwanda où des petits groupes d'extrémistes hutu très mobiles frappent aveuglément des marchés, des écoles ou des véhicules sur la route en s'attaquant aux civils tutsi comme pendant le génocide. Exemple, l'attaque du bus du personnel de la brasserie de Gisenyi qui s'est soldé par 35 morts périr carbonisés dans leur véhicule.
- Le Général Paul Kagame, vice-président et ministre de la Défense, devient président du parti FPR.

Février

- *Le Figaro*, sous la plume de Patrick de St Exupéry, et bientôt relayé par d'autres journaux français, lance une série d'articles dénonçant l'implication de la France au Rwanda. Cette « campagne » médiatique sera déterminante pour la création de la mission d'information 1 mois plus tard.

Mars

- Création le 3, d'une mission d'information parlementaire présidée par Paul Quilès et « chargée de faire la lumière sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda de 1990 à 1994 ». Début des auditions le 24.
- Visite du Président américain Clinton à Kigali, lors sa tournée africaine
- La province du Kivu est soumise à une instabilité chronique : aidés par les tribus autochtones Mai-Mai, des rebelles ougandais et des anciens miliciens rwandais sèment le désordre dans les régions frontalières sans que les autorités congolaises réagissent (combats violents à Beni).

Avril

- Premières exécutions capitales au Rwanda pour crime de génocide. Le 24 avril, 22 personnes étaient exécutées en public à 5 endroits différents dans le pays
- Suspension par Koffi Annan de la mission d'enquête de l'ONU sur les massacres présumés de réfugiés rwandais dans l'Est du Zaïre pour des raisons d'obstruction par les autorités congolaises.

Mai

- Koffi Annan, secrétaire général de l'ONU, en visite à Kigali est violemment mis en cause par des rescapés lors d'une visite sur un site commémoratif du génocide de 94. La veille, de nombreuses autorités boycottaient le repas organisé en son honneur. Au même moment, le Rwanda mettait fin à la mission onusienne des droits de l'homme et expulsait son porte-parole.
- Attaque de l'école de Kivumu en pleine nuit où 11 enfants internes ont trouvé la mort. Le commando, armé de fusils et de machettes, avaient fait circuler des tracts une semaine auparavant exigeant la fermeture de l'école et demandant aux élèves de venir les rejoindre dans le maquis. Les victimes, au total 19, étaient en majorité hutus.
- Recrudescence des attaques meurtrières dans la Préfecture de Gisenyi. Ces attaques font suite à des opérations militaires de l'armée rwandaise visant à séparer les populations civiles des groupes armés. En représailles, les « infiltrés » frappent des camps de déplacés provoquant à chaque fois de nombreux morts.

Juin

- Pour la première fois, une attaque (contre un camp de réfugiés en attente de relogement à Kinihira en forêt de Geshwati) est revendiqué par l'Armée de Libération du Rwanda (ALIR) le 8 juin.
- La Banque Mondiale octroie un prêt de 250 millions de dollars au Rwanda pour la santé, l'éducation et la réforme de la fonction publique.

Juillet

- Série de contre-attaques de l'armée régulière rwandaise contre les éléments armés en préfectures de Gisenyi et Ruhengeri. Le 24 juillet, un des chefs militaires des infiltrés, le colonel Nkundiyiye, était abattu lors d'un accrochage avec l'armée.

Août

- Début de la rébellion dans l'Est du Congo le 2 août à Goma. Un nouveau front est ouvert à l'Ouest, à Kitona, à l'aide d'un pont aérien à partir de Goma. Le 20 août, les premiers éléments zimbabwéens arrivent à Kinshasa à la rescousse du président Kabila, suivi des angolais qui réduiront, avant la fin du mois, le front de l'Ouest.
- Série d'attaques meurtrières dans le Nord-Ouest du Rwanda : 110 civils massacrés à Rushashi, 50 tués en deux jours près de Gisenyi.
- On observe les premiers mouvements de désolidarisation de la population rwandaise avec les « infiltrés », rejetant la politique de terreur imposée par ces groupes armés et leur logique génocidaire.

Septembre

- Le 4 septembre, le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) rendait son premier jugement : Jean Kambanda, ancien premier ministre rwandais du gouvernement intérimaire durant le génocide est condamné à la prison à perpétuité. Il a plaidé coupable.
- La rébellion congolaise se replie dans l'Est du pays et élargi sa zone d'influence. La présence d'éléments rwandais et ougandais auprès des rebelles est confirmée.

Octobre

- 2ème condamnation à perpétuité pour le TPIR avec, le 2 octobre, la peine maximale pour Jean Paul Akayezu, ancien bourgmestre, reconnu lui aussi coupable de « génocide, extermination et incitation au génocide ».
- Les combats continuent dans l'ex-Zaïre pour le contrôle de plusieurs villes de l'Est du Pays. Le 13, la ville de Kindu tombe au mains des rebelles tandis que d'autres combats sont signalés le long du lac Tanganyika. Chasse aux Tutsis dans le pays après un appel au meurtres racistes lancés par les autorités congolaises. Le Rwanda dénonce un appel au génocide qui s'est soldé par des milliers de victimes civiles.

Novembre

- Les forces alliées au régime de Kabila s'engagent plus à l'Est et positionnent des forces aériennes dans des villes proches du front de l'Est. Kabila refuse de négocier avec rebelles.

Décembre

- Présentation du rapport de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda à Paris. Le Président de la Mission, Paul Quilès, s'efforce de minimiser les responsabilités de la France pourtant clairement exposées dans le rapport. Les conclusions du rapport ne sont pas à la hauteur du travail engagé. (T.L.)

8 Brèves

(In)Amitiés

Avec l'association Tiers-Monde Quintin, la chaîne des amitiés franco-rwandaises se rencontrait le 14 novembre 1998 à Quintin autour de nostalgiques de l'ancien régime génocidaire du feu Président Habyarimana. On espère que la fameuse « chaîne » saura briser celles qui la lie encore avec les anciens notables imprégnés d'idéologie raciste et travailler résolument pour la reconstruction du pays

Wincelas

Depuis que la Cour de cassation avait ordonné le 6 janvier 1998 la reprise des poursuites contre le Père Wincelas prêtre rwandais réfugié en France et soupçonné d'actes de génocide, plus rien ne s'est passé. Alors, les avocats de Pierre et Yvonne Mutumura-Galinier ont saisi directement Madame la Ministre de la Justice pour qu'elle secoue le Procureur Général qui est en charge du dossier. Rendez-vous dans un an pour la suite... !

Le Monde de l'hypocrisie (suite)

Le Monde attaque Jean-Paul Gouteux et les Editions Sociales, pour son livre *Un génocide secret d'état*. Ce livre dénonce les articles de désinformation sur le Rwanda, notamment pendant le génocide. Les propos outranciers et simplificateurs de l'accusation semblaient indiquer un défaut de lecture du livre. Ceci vient d'être confirmé. Dans sa livraison du 17/12, ce journal affirme que le témoignage de Jeanne Uwimbabazi, donné en annexe du rapport Quilès, n'a pas été publié. Or il l'est dans *Un génocide secret d'état*. On recommande donc au *Monde* de lire avec plus d'attention un ouvrage avant de l'attaquer en justice !

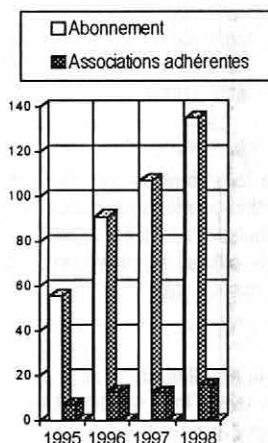
• **Forum de discussion**
« GENOCIDE-AND-HOLOCAUST »

La liste « Génocide-And-Holocaust » est un forum de discussion destinée aux spécialistes du génocide, aux enseignants, aux étudiants, aux organisations des droits de l'homme, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à la question. Elle vise à examiner le phénomène du génocide dans toutes ses dimensions tant passées que présentes.

Le forum recherche également à faire du réseau *Internet* un outil de prévention de génocide, de concertation et d'échanges d'information entre universitaires et militants des droits de l'homme. Créé et animé par le Professeur Alexandre Kimenyi, directeur du département d'ethnologie au California State University, à Sacramento, ce forum (la plupart du temps en anglais) compte d'éminents internautes tels que le Dr Erich H. Loewi, Professeur au Département de Philosophie à l'Université de Californie ; Margarita Lacabe de l'association espagnole Derechos Human Rights ; le Dr. M. Afflitto de l'Université de Memphis, Département de criminologie ; Béatrice Gllimore, Université du Missouri à Columbia ; Dickran Kouymjian du programme des études arméniennes de Californie ou bien Michael Sells de l'Haverford College...

Mais chacun peut aussi intervenir et le dialogue se nourrit d'intervention aussi riches que nombreuses (près d'une quinzaine de messages par jour).

On ne pourra jamais assez parler des génocides et ce forum permet un enrichissement quotidien de la réflexion, tant historique que préventive. (B.S.)

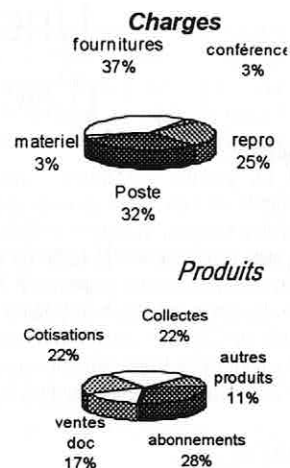


Petit bilan de fin d'année

Malgré l'évolution lente, mais positive, du nombre d'abonnés, les comptes de *Liaison-Rwanda* ne sont équilibrés que par l'apport de financements en provenance des activités de l'association Franco-rwandaise.

Autrement dit, pour continuer à vivre, *Liaison-Rwanda* doit doubler le nombre de ses abonnés car l'association franco-rwandaise a d'autres actions à mener...

On compte sur vous !
 Produits : 19 990 F
 Charges : 22 854 F
 Résultat : -2864 F



ROUTAGE 206
DISPENSE DE TIMBRAGE
PORT PAYE
34 MONTPELLIER Antigone

Association Franco-rwandaise - Sud
 215, avenue du petit train
 34000 MONTPELLIER (France)

Ce bulletin de liaison est un lien entre les associations qui travaillent à la reconstruction au Rwanda. Diffuser l'information, se faire l'écho de la solidarité en répercutant les actions des associations en constituent les objectifs. Les associations qui souhaitent nous rejoindre doivent adhérer au journal (150 FF/an). Pour les particuliers, abonnement auprès du journal ou des associations locales (100 FF/an).

Abonnement (1 an) : 100 FF (15,24 Euros)

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____

Chèque à l'ordre de : « Association Franco-rwandaise »
 215, avenue du petit train 34000 Montpellier
 Tel/Fax : 04 67 22 17 91. Email : rwandasud@aol.com

Associations adhérentes : Association Franco-rwandaise Sud (34)/ Uburuzi (46)/ Izuba-Rwanda (87)/ Collectif girondin pour le Rwanda (33)/ Santé et Rencontres Interculturelles SARI (31)/ Association humanitaire cosnoise pour le Rwanda (58)/ Association d'aide aux orphelins du génocide rwandais (14)/Enfant Nord-Sud (34)/Finistère Rwanda (29)/Les enfants de Kamyeyi (49)/ Avenir Enfance Rwanda (34)/Alliance pour le Rwanda (75) Flourens Enfance Rwanda (31)/ Castres-Huye (81)/Espoir Enfants des Mille collines (91)/Orphelins rescapés du Rwanda (78)